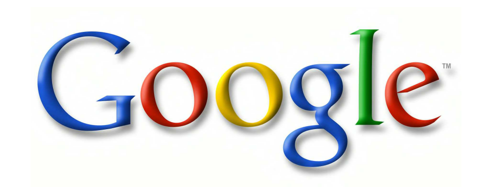


BIBLIOTHÈQUE
DE
BIBLIOGRAPHIES CRITIQUES
PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

INTRODUCTION

AUX

BIBLIOGRAPHIES CRITIQUES

PAR

FRANTZ FUNCK-BRENTANO
Secrétaire général honoraire de la *Société des Études historiques*

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome
du Collège de France, de l'École Normale Supérieure
et de la Société des Études historiques
4, RUE LE GOFF, 4

I

INTRODUCTION

AUX

Bibliographies critiques

A mesure que la production littéraire et scientifique va se développant, se multipliant, et, aussi, s'émiettant en une infinité de plaquettes, brochures, opuscules, notes et notices, articles de revues et de journaux, lectures faites à des congrès, académies, réunions de Sociétés savantes, — poussière infime, mais poussière de diamant, dont maintes parcelles sont précieuses — la nécessité de donner une solution aux problèmes bibliographiques se fait plus impérieusement sentir. Aussi depuis quelques années le nombre des congrès bibliographiques tenus à Paris, à Bordeaux, à Bruxelles, à Londres, à Vienne, à Dresde, à Florence, s'est-il multiplié[1].

Des Congrès de Bruxelles[2] est sorti *l'Office international de bibliographie* qui, sous l'énergique impulsion de MM. Paul Otlet et Henri La Fontaine, avec les précieux encouragements du gouvernement belge, travaille à constituer un répertoire bibliographique universel « embrassant toutes les productions de l'imprimerie depuis qu'elle est inventée » : gigantesque catalogue de tout ce que les hommes ont pensé et écrit depuis qu'ils savent écrire, qui doit comprendre toute la production du passé, et, pour l'avenir, être constamment tenu à jour.

1. Voir les détails que donne un article publié dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1898, p. 175-199, *les Problèmes bibliographiques et leurs solutions*; ainsi que la *Chronologie des principaux faits se rattachant au mouvement en faveur de l'organisation de la Bibliographie*, dans l'*Annuaire de l'Institut international de Bibliographie pour l'année 1899* (Bruxelles, 1900, p. 8-10).

2. Les deux Congrès de Bruxelles feront date dans l'histoire de la Bibliographie. Le premier s'est tenu les 2-4 septembre 1895, le second les 2-4 août 1897. On en trouvera le compte rendu dans le *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie*, Bruxelles, au siège de l'Institut, 1, rue du Musée.



Quelques chiffres feront comprendre l'immensité de l'entreprise.

En 1811, il entrait annuellement 2.000 livres environ par an à la Bibliothèque nationale; actuellement il en entre plus de 60.000. Et il ne s'agit que de notre Bibliothèque nationale. « Il existe 565 sociétés médicales, écrit M. Paul Otlet, secrétaire général de l'Office international de Bruxelles, ce qui permet d'évaluer au décuple, soit à 6.000 environ, le nombre des sociétés du monde entier. »

Toutes ces sociétés publient un bulletin qui contient par an 10, 20, 50, 500 mémoires. L'Académie des Sciences de Paris publie à elle seule 5.000 mémoires ou notices, tous les ans. Un catalogue général de ces mémoires, articles et notices, compterait annuellement plus de 600.000 numéros. Tel est le formidable afflux qu'il s'agit d'endiguer pour le profit de la littérature et de la science.

Pour dresser un catalogue complet du passé, plus de quinze millions de notices seraient nécessaires. On voit, par ce qui vient d'être dit, que près d'un million de notices — puisqu'il s'agit d'inventorier également les articles de revues — devraient être rédigées annuellement pour le tenir à jour.

Travail immense que l'Office international de Bruxelles a entrepris nonobstant les avis défavorables de bibliographes autorisés tels que MM. Léopold Delisle et Henri Stein en France, Otto Hartwig en Allemagne, F. Vander Haeghen en Belgique, Fumagalli en Italie. Nous croyons l'œuvre surhumaine : n'en souhaitant pas moins bon succès aux vaillants artisans qui l'ont entreprise.

Supposons que l'œuvre soit réalisée, elle ne suffira pas à répondre aux besoins qu'elle désire satisfaire. Par la masse même des documents réunis, le chercheur, l'homme de travail, sera écrasé. M. Paul Otlet cite tel de ses amis qui possède une bibliothèque de 3.000 notices relatives à une seule maladie de l'œil, la conjonctivite. Or, la collection n'est pas complète. Notre savant ami Henri Stein a dressé un catalogue des publications relatives à Jeanne d'Arc : il contient plus de 12.000 numéros. Voici un étudiant en médecine qui veut écrire sa thèse de doctorat sur la conjonctivite : peut-il songer à lire les 3.000 notices? Consacrant une moyenne d'une journée à chaque mémoire, — car il s'agit de lire avec soin, la plume à la main — il mettra dix ans à dépouiller cette bibliothèque. Et pendant ce temps auront paru un millier de notices nou-

velles. Supposons un historien qui veuille écrire une étude sur Jeanne d'Arc. Pourra-t-il lire les 12.000 ouvrages catalogués par M. Stein? Trente années lui seront nécessaires, après lesquelles il n'aura encore fait aucune recherche parmi les textes manuscrits, et n'aura pas dépouillé les documents et livres relatifs à l'époque où vivait l'héroïne et qui sont indispensables à consulter. Et l'on peut ajouter que, par la lecture de ces douze mille ouvrages, sa pensée aura été, plus que probablement, écrasée, étouffée, anéantie, comme une plante verdoyante sur laquelle on aurait fait rouler un monceau de cailloux.

A ces considérations on joindra celles qui suivent : La bibliographie et la science historique — pour parler de la branche des sciences humaines qui nous occupe particulièrement — ne sont pas seulement faites pour les spécialistes, pour les érudits. Tel professeur d'histoire, préparant une leçon qu'il doit faire à ses élèves, tel homme politique à l'intention d'un discours à prononcer au Parlement, tel publiciste pour un article de journal, tel romancier ou auteur dramatique pour une œuvre littéraire plongeant ses racines dans notre passé, désirera consulter les livres les meilleurs, soit par l'esprit critique, soit par la pensée ou le style, soit par la documentation, sur le sujet précis qui l'intéresse. Il n'a pas le temps, lui, de consacrer des mois et des années à cette étude ; si la recherche les exige, il préférera y renoncer : c'est au bibliographe à lui rendre son travail rapide et facile en lui servant de guide et de soutien.

« La mission du bibliographe est tout autre qu'on le croit généralement, dit très justement M. Henri Stein en tête de son *Manuel de bibliographie générale*[1]. A quoi bon grossir un livre d'indications propres à dérouter le lecteur et à lui faire perdre un temps qu'il emploierait beaucoup mieux ? Un fabricant de catalogues n'est pas plus un bibliographe qu'un fabricant d'eau de seltz n'est un chimiste, qu'un comptable n'est un mathématicien. La plupart des matières dont se compose la science universelle ont donné lieu à des travaux bibliographiques ; mais tandis qu'autrefois c'étaient principalement les petits côtés de la science qui semblaient attirer

1. Henri Stein, *Manuel de bibliographie générale* (*Bibliotheca bibliographica nova*). Paris, 1898, in-8 ; Introduction.



la curiosité, depuis quelques années au contraire, les bibliographes paraissent disposés à s'attaquer à des sujets moins futiles et, aussi, à dresser beaucoup plus des répertoires intellectuels que des guides destinés aux libraires : tant il est vrai que la critique doit être un des éléments constitutifs de la science bibliographique. »

C'est d'ailleurs ce qu'ont parfaitement compris les actifs et intelligents directeurs de l'Office international de Bruxelles, quand, au dernier Congrès international de bibliographie, ils se sont ralliés avec empressement à la motion qu'ont présentée MM. Paul Bergmans, chef de bureau à la Bibliothèque de l'Université de Gand, M. Th. Bouquillon, professeur à l'Université catholique de Washington, Bernhard Lundstedt, conservateur de la Bibliothèque de Stokholm et l'auteur de la présente étude :

La Conférence internationale de bibliographie, réunie à Bruxelles, le 3 août 1897, adopte le principe de bibliographies spéciales et critiques comme complément au Catalogue bibliographique général.

L'*Office de Bruxelles* poursuit son catalogue général, la *Société des Études historiques* entreprend sa collection de bibliographies critiques : les deux œuvres sont faites pour se compléter. Nos bibliographies remédieront au plus grand des inconvénients du catalogue : la masse énorme et indigeste de notices dépourvues de toute indication critique ; et le catalogue général de Bruxelles complétera les lacunes que pourront — inévitablement — présenter l'une et l'autre de nos bibliographies.

***

Une objection a été faite, par l'un des adhérents du Congrès de Bruxelles, au principe des bibliographies critiques : « De quel droit, a-t-on dit, de quelle autorité, tel ou tel écrivain fixera-t-il le choix critique des écrits publiés sur l'une ou l'autre question ? »

Du droit, répondrons-nous, que donne à l'écrivain l'étude même qu'il a faite des ouvrages dont il s'agit et du droit qu'a tout homme d'exprimer sa pensée. Aussi bien la Société des Études historiques, qui dirige la *Bibliothèque de Bibliographies critiques*, ne confie-t-elle le soin de rédiger chacune de ces bibliographies qu'à des érudits

notoirement compétents. Nous ajoutons que, par la mobilité du cadre adopté, toute bibliographie reconnue insuffisante, ou partiale, ou présentant des lacunes sérieuses, peut être refaite à nouveau. La bibliographie nouvelle prendra place sur les rayons des bibliothèques à côté de l'ancienne, et pourra même, celle-ci étant supprimée, entièrement la remplacer.

Rendant compte du *Manuel de Bibliographie générale* de M. Henri Stein, un maître autorisé, M. Ch. Mortet, écrit : « Les livres de cette nature (bibliographiques) ne gardent toute leur valeur qu'à la condition d'être mis au courant par des éditions successives, publiées à des intervalles rapprochés et sans cesse améliorées[1]. » C'est un dernier avantage, et non des moindres, qu'offre la publication entreprise par la Société des Études historiques. Toute bibliographie reconnue vieillie sera complétée par une addition de deux, quatre, huit pages, ou plus, qui sera facilement classée auprès du fascicule qu'elle complétera et mettra à jour.

*
* *

Chacune des bibliographies composant la *Bibliothèque de Bibliographies critiques* formera un tout complet. Elle sera indépendante de ses voisines. Sur les rayons des bibliothèques, les différents fascicules pourront être classés dans l'ordre qui conviendra.

La Société n'a pas voulu imposer à ses collaborateurs un plan trop nettement limité, trop rigoureusement défini. La diversité des sujets traités étant très grande, il était difficile de les plier à des lignes rigides et uniformes. D'ailleurs on ne fait bien que ce que l'on conçoit pleinement, et l'on ne conçoit d'une manière pleine et profonde que ce que l'on a conçu soi-même. Chaque auteur est libre d'ordonner sa bibliographie de la manière qu'il juge préférable, pourvu qu'il satisfasse au principe primordial : le principe critique : « Ne donner que ce qui est utile ou intéressant à consulter, avec un mot d'appréciation sur les mérites, les défauts aussi, et les caractères des principaux écrits cités. »

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, juillet-octobre 1899, p. 525.

La langue française n'est pas exigée pour la rédaction des bibliographies. L'œuvre doit être, comme la science elle-même, internationale. Aussi bien un chercheur qui désirera une bibliographie critique du grand poète Gœthe, par exemple, devra-t-il, par le fait même, savoir l'allemand ; de même un historien qui étudierait, entre autres, la constitution de l'Angleterre au XVIIIe siècle, et chercherait une bibliographie critique qui lui servirait de guide, devra de toute nécessité savoir l'anglais, sinon la bibliographie elle-même lui serait inutile.

La *Bibliothèque de Bibliographies critiques* contiendra des articles spéciaux, dont l'auteur entrera dans des détails infimes, œuvres d'une érudition minutieuse, destinées aux érudits. D'autres bibliographies, au contraire, embrasseront des matières très vastes, l'histoire de Paris, par exemple, comme l'une des bibliographies annoncées [1], ou celle de Louis XIV [2]. La notice n'en sera pas moins rigoureusement scientifique, sans prendre des développements beaucoup plus étendus que la bibliographie spéciale. Dans un tableau de cinquante centimètres carrés, l'artiste peut dessiner un paysage qui a des lieues d'étendue ; un autre y peindra une potiche et quelques fleurs. Pour enfermer en une mince plaquette un sujet très vaste, le bibliographe aura besoin d'une connaissance d'autant plus approfondie de son sujet, afin d'écarter d'une main sûre les partis moins importantes ou inutiles. Nulle œuvre ne contribuera davantage à rehausser l'action de la science dans le grand public — qui est, après tout, le milieu où les travaux des érudits, directement ou par des intermédiaires, doivent aboutir. D'ailleurs, aux érudits eux-mêmes, la bibliographie destinée au grand public aura été précieuse : en mettant dans les mains de plus nombreux lecteurs les meilleurs travaux. Qui n'a constaté que, nonobstant l'apparition de livres nouveaux, renouvelant le sujet, apportant des textes inconnus, effaçant légendes et erreurs, de bons écrivains continuent à se servir, pour en nourrir leurs écrits, de livres vieillis et réfutés ? — Le jour où notre œuvre bibliographique aura pris l'extension que nous lui

1. *Histoire de Paris*, bibliographie critique, par M. Marius Barroux, archiviste adjoint aux Archives de la Seine.
2. *Louis XIV*, bibliographie critique, par M. G. Lacour-Gayet, docteur ès lettres, agrégé de l'Université.

ambitionnons, le fait en deviendra rare, ou peut-être même ne se renouvellera-t-il plus.

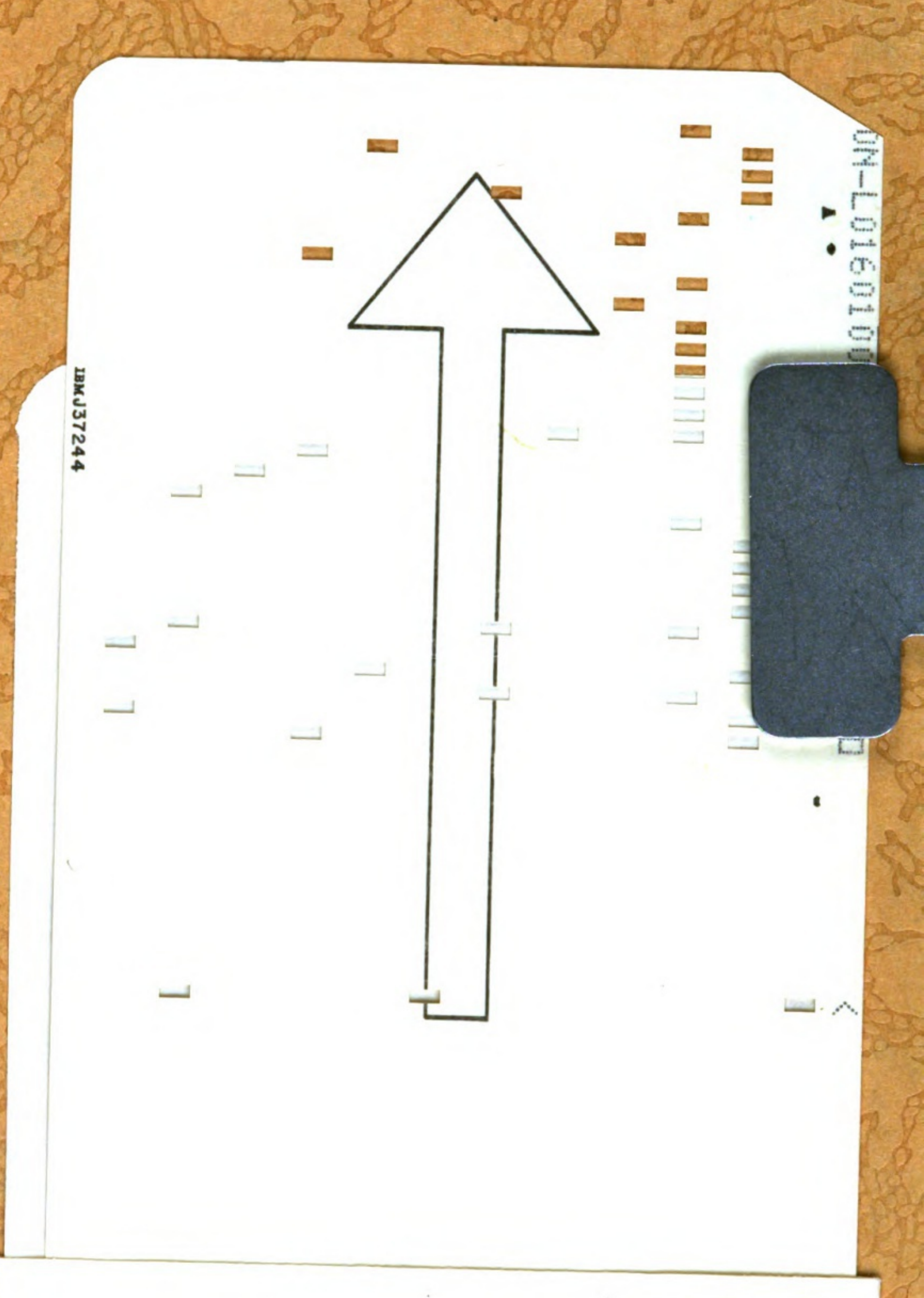
Chaque bibliographie sera, non seulement signée, mais datée au jour près, afin que le lecteur soit exactement prévenu de la date où s'est arrêtée l'investigation bibliographique de l'auteur.

Et, loin d'être jaloux, nous espérons faire naître des imitateurs dans les autres branches des connaissances humaines. Nous concentrons nos efforts dans le domaine des sciences historiques (histoire politique, sociale, administrative, artistique, littéraire, économique). Quand notre œuvre aura pris les développements qu'elle doit comporter, quand elle aura eu des imitateurs dans les sciences exactes, naturelles, médicales, industrielles, le grand problème bibliographique, qui a été, parmi les hommes d'étude, une des principales préoccupations de cette fin de siècle, et sera une des préoccupations dominantes du siècle commençant, sera bien près d'être résolue, — surtout si l'Office international de Bruxelles, auquel nous tendons cordialement la main, parvient de son côté à construire le monument grandiose dont il a tracé le plan.

Montfermeil, ce 31 décembre 1899.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


L016.01 S678 intro
3 5556 000 549 261


IBM J37244

